AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

04 novembre 2021

Accord de coopération du Global College de la chambre de compensation britannique LME Clear Ltd

L'AMF a signé le 27 avril 2021 l'accord de coopération du Global College de la chambre de compensation britannique LME Clear Ltd.

L'autorité de supervision de la chambre, la Bank of England, a décidé de mettre en place un Global College dans la continuité du Collège EMIR de la chambre qui n'a plus lieu d'être post Brexit. L'objectif du Global College est de promouvoir et de faciliter l'application cohérente des normes internationales, notamment les Principes CPMI IOSCO pour les infrastructures des marchés financiers, et de faciliter leur mise en œuvre par la coopération entre autorités.

Télécharger le contenu

Mots clés MARCHÉS INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

PRISE DE PAROLE

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

02 juin 2022

Discours de Robert Ophèle, président de l'AMF - Forum mondial des Dépositaires Centraux (World Forum of CSDs - WFC) organisé par l'ECSDA : «Contribution des Dépositaires…

RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

18 mai 2022

Décision du 26 avril 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) opéré par TP ICAP (Europe) S.A.

ACCORD MULTILATÉRAL

SUPERVISION

27 avril 2022

Accord-cadre du Crisis Management Group (CMG) de la chambre de compensation américaine Options Clearing Corporation (OCC)

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02